



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1768

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations à caractère socio-éducatif ou de prévention spécialisée organisant des chantiers loisirs ou éducatifs à destination de jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales et financières particulières - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du dispositif national Ville Vie Vacances - Programmation complémentaire 2022 pour un montant total de 31 200 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. CHIHI Mohamed

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRÉRY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1768 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIO-EDUCATIF OU DE PREVENTION SPECIALISEE ORGANISANT DES CHANTIERS LOISIRS OU EDUCATIFS A DESTINATION DE JEUNES LYONNAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES ET FINANCIERES PARTICULIERES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF NATIONAL VILLE VIE VACANCES - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2022 POUR UN MONTANT TOTAL DE 31 200 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation relatif à la lutte contre l'insécurité et à la prévention de la délinquance.

Adoptée par délibération du Conseil municipal n° 2022/1518 du 27 janvier 2022, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022-2026 (STSPD), constitue le programme de travail renouvelé du CLSPD et poursuit deux objectifs :

- l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques, pour garantir aux habitants un cadre de vie apaisé ;
- l'accompagnement individualisé des publics en difficultés, des victimes et auteurs d'infractions.

Elaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce contrat partenarial définit les grandes priorités d'action du CLSPD pour la période 2022-2026 :

- agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention ;
- aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- renforcer la tranquillité et la sécurité publiques, mobiliser les habitants ;
- adapter la gouvernance et les outils du CLSPD.

La STSPD intègre des objectifs orientés particulièrement en direction des quartiers de la géographie prioritaire au titre de la politique de la Ville.

L'un de ses axes vise à soutenir le développement de chantiers jeunes, en tant que support de prévention sociale pour les 14-25 ans exposés à la délinquance.

En liaison avec les structures de quartier ou associations spécialisées dans le domaine de la prévention, une programmation annuelle spécifique est proposée à l'approbation du Conseil municipal afin de développer les « chantiers jeunes ».

Deux types de chantiers sont envisageables, selon l'âge des jeunes ou leurs besoins spécifiques :

- des chantiers « loisirs » à destination des adolescents âgés de 14 à 18 ans, qui se déroulent durant les congés scolaires ou le temps libre et permettent aux jeunes de financer principalement des projets de départ en vacances. Ces chantiers sont portés par les structures de quartier, MJC ou Centres sociaux ;
- des chantiers « éducatifs » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs de prévention et dont la compétence relève essentiellement des associations de prévention spécialisée. Un partenariat privilégié avec la Mission locale de Lyon permet de positionner des jeunes en grande difficulté sur ces chantiers.

Par ailleurs, le dispositif Ville Vie Vacances permet d'apporter une participation financière aux associations organisant, pendant les congés scolaires, des activités socio-éducatives pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans, en situation de rupture ou d'échec scolaire, en difficulté d'insertion sociale ou susceptibles d'entrer dans des comportements incivils. L'objectif est de les inscrire dans une démarche de projet, d'encourager leurs initiatives et de favoriser leur engagement.

Ce dispositif vient en complément de la programmation des chantiers jeunes. Dans le cadre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, l'Etat a confié la gestion du dispositif VVV à la Ville de Lyon, en contrepartie d'une subvention d'un montant de 50 000 euros en 2022, inscrite en recettes au budget de la Ville de Lyon.

Les projets soumis à votre approbation répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Compte tenu de l'importance de ces dispositifs auprès des jeunes, je vous propose de poursuivre cette dynamique des chantiers en apportant un soutien financier aux associations qui présentent des projets pertinents, en particulier dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire d'intervention du contrat de ville de Lyon. Les actions vous sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

1) Les chantiers loisirs ou éducatifs

Arrdt Quartier	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé LC 41939
1er Pentes Croix-Rousse	Centre social Quartier Vitalité 7, rue Saint Polycarpe 69001 LYON	Chantiers jeunes	Loisirs	Annuel	<ul style="list-style-type: none"> • 3 ou 4 chantiers d'une semaine sur l'année dans les locaux de la Condition des Soies et d'associations du territoire. • Gratification : utilisée pour financer des sorties loisirs et/ou des séjours ainsi que des projets individuels. <p><u>Objectif :</u> Impliquer les jeunes dans un projet collectif, Acquérir des expériences professionnelles, Favoriser l'intégration des jeunes dans la vie du quartier, Eduquer les jeunes aux valeurs et actions environnementales.</p>	2 000 €
1er Pentes Croix-Rousse 5ème Ménival 7ème Cité Jardin 8ème Etats-Unis & Moulin à vent 9ème Duchère	Initiative en Economie Sociale et Solidaire 12, avenue Marcel Cachin 69200 VENISSIEUX	Faire équipe !	Loisirs	Annuel	<ul style="list-style-type: none"> • 300 heures de chantiers sur différents événements culturels : Festival Lumière (préparation des kits d'accueil des invités et bénévoles, accueil...), Festival Peinture Fraîche (mise en peinture de la halle d'exposition pour accueillir les œuvres des artistes, accueil des festivaliers, animation d'ateliers street art...), Festival de la Villa Gillet et des Nuits Sonores (réalisation de podcasts sur les coulisses des événements...). Tous les chantiers s'accompagnent de temps de médiation culturelle. • Bénéficiaires : jeunes suivis par la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), la Sauvegarde 69, les AJD, les apprentis d'Auteuil. <p><u>Objectif :</u> Impliquer les jeunes dans un projet collectif, Vivre une expérience réussie d'insertion sociale et professionnelle, Favoriser l'accès à la culture et la découverte de nouveaux horizons.</p>	5 000 €
Total						7 000 €

2) Le dispositif national Ville Vie Vacances

Arrdt Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
3ème Moncey	Boxing Lyon United 49, rue du Lac 69003 LYON	Vacances sportives	Été	<ul style="list-style-type: none"> • Animations boxe éducative avec ring mobile au mois de juillet, sur la rue Moncey. <u>Objectif :</u> Proposer une activité sportive gratuite pour lutter contre le désœuvrement, Partager les valeurs du sport et apprendre à canaliser son énergie, Aider les jeunes à prendre conscience de leurs capacités et développer l'estime de soi, Favoriser l'inclusion en luttant contre l'isolement et/ou contre le harcèlement.	4 569 €
8ème Mermoz	MJC Laënnec- Mermoz 21, rue Genton 69008 LYON	Sorties sportives	Été	<ul style="list-style-type: none"> • 3 sorties sportives à l'extérieur du quartier pendant les vacances d'été, ouvertes aux adhérents comme aux non-adhérents <u>Objectif :</u> Déconstruire les préjugés et encourager la pratique sportive féminine, Travailler la citoyenneté à travers les valeurs du sport, Faire découvrir des pratiques sportives peu communes, Développer des activités hors des quartiers pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur.	2 000 €
8ème Mermoz	Régional e-sport Club (REC) 60, avenue Salvador Allende 69500 BRON	NEC Summer	Été	<ul style="list-style-type: none"> • Animations en journée et en soirée pendant une semaine autour des pratiques numériques : découverte et tournois e-sport, atelier démontage et montage d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones, mang'art, customisation d'objets numériques. <u>Objectif :</u> Promouvoir la découverte de nouveaux horizons, de nouvelles activités, Favoriser l'accès à la culture, Proposer des animations en soirée pour lutter contre le désœuvrement.	2 991 €

Arrdt Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
9ème Gorge de Loup	Centre social et culturel Pierrette Augier 9, rue Roquette 69009 LYON	Séjour été	Eté	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 séjour de 5 jours dans la Drôme ou dans l'Isère au mois de juillet centré sur la pratique d'activités sportives. <u>Objectif :</u> Favoriser la découverte de nouveaux horizons, Apprendre à construire un projet collectif.	1 640 €
9ème Duchère	Centre social Duchère Plateau René Maugius 235, avenue du Plateau 69009 LYON	Animations sportives	Eté	<ul style="list-style-type: none"> ● Programme d'animations sportives à l'extérieur du quartier du 11 au 29 juillet : Accro branche, vtt, canoë-kayak, tir-à-l'arc, téléski, base-ball, taekwondo, escalade, boxe. <u>Objectif :</u> Développer les activités hors des quartiers pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur, Prévenir le désœuvrement et faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, Faciliter la rencontre et les échanges avec d'autres groupes accueillis sur les mêmes lieux de vie, notamment pour faire évoluer les représentations des uns et des autres.	2 500 €
		Séjour multisport	Eté	<ul style="list-style-type: none"> ● Séjour d'une semaine à la montagne pour découvrir de nouvelles activités sportives : canyoning, escalade, spéléologie. <u>Objectif :</u> Développer les activités hors des quartiers pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur, Prévenir le désœuvrement et faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, Faciliter la rencontre et les échanges avec d'autres groupes accueillis sur les mêmes lieux de vie, notamment pour faire évoluer les représentations des uns et des autres.	1 000 €

Arrdt Quartier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Période	Contenu et objectif de l'action	Montant proposé VVV LC 41938
9ème Duchère	Centre social de la Sauvegarde 26, avenue Rosa Parks 69009 LYON	Séjour été	Eté	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction avec des jeunes investis dans les activités du centre social de deux séjours d'une semaine, au mois de juillet. <u>Objectif :</u> Développer les activités hors des quartiers pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur, Prévenir le désœuvrement et faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons.	2 000 €
9ème Gorge de Loup / Duchère	Tous à la musique Collège Jean de Verrazane 5, place Ferber 69009 LYON	Stage musical	Printemps	<ul style="list-style-type: none"> • Stage de quatre jours pendant les vacances de printemps combinant : activités musicales et jeux d'échecs le matin, activités musicales et sportives (sports collectifs et yoga) l'après-midi, une sortie au cinéma et un concert de restitution. <u>Objectif :</u> Promouvoir la découverte de nouvelles pratiques et de nouveaux horizons, Apprendre à créer une œuvre commune, Travailler sur l'estime de soi à travers l'expression musicale.	3 500 €
Tout Lyon	Becomtech 7, rue Riquet 75019 PARIS	Promotion Jump in tech - Digital Summer à Lyon	Eté	<ul style="list-style-type: none"> • 4 semaines d'initiation aux métiers et techniques de l'informatique réservées aux filles : pédagogie active en mode projet, ateliers de formation en programmation, production multimédia, rencontre avec des professionnels, visite de site et immersion en entreprise. <u>Objectif :</u> Initier des jeunes filles aux métiers et techniques de l'informatique, Favoriser l'émancipation des filles grâce à l'acquisition de compétences numériques, leur permettant d'élargir leur projet professionnel.	4 000 €
Total					24 200 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant global de 31 200 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense correspondante, soit 31 200 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 comme suit :
 - 7 000 euros sur ligne de crédit 41939, nature 65748, fonction 338,
 - 24 200 euros sur la ligne crédit 41938, nature 65748, fonction 4214.
- 5- M. le Maire est autorisé à solliciter auprès de l'Etat la subvention de 50 000 euros au titre de l'année 2022, pour la mise en place du dispositif Ville Vie Vacances.
- 6- La recette correspondante, soit 50 000 euros, sera perçue sur la ligne de crédits 42263, nature 74718, fonction 4214.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET